

Changement climatique

Des scénarios pour réfléchir à l'avenir de la filière vigne et vin



Le futur n'est pas une " chose déjà faite " qui se dévoilerait sous nos yeux, il peut être en partie construit, sur base de la volonté des acteurs et de leur organisation. C'est l'esprit qui a animé le Forum Prospective organisé par l'Inra, en collaboration avec FranceAgriMer et l'Inao, le 24 novembre 2016, à Bordeaux, au château Couhins. L'Isvv, la région Nouvelle Aquitaine, le Civb et le CSA-Booster de la KIC Climat(1) étaient également partenaires de la journée.

A quoi pourrait ressembler la filière vigne et vin à l'horizon 2050 ? Comment s'adaptera-t-elle au changement climatique ? Voilà les questions qui ont été débattues par environ quatre-vingt acteurs de la filière présents à ce forum. Viticulteurs, négociants, responsables des instances professionnelles, élus régionaux, ingénieurs R&D, scientifiques, en majorité implantés dans le grand Sud-Ouest de la France, ont pu échanger et réagir sur quatre stratégies d'adaptation possibles élaborées par un groupe de travail lors d'une démarche prospective mise en place dans le cadre du projet Laccave. Depuis 4 ans, ce projet national a en effet réuni des scientifiques de 23 laboratoires français(2) pour étudier les impacts et les stratégies d'adaptation de la filière Vigne et Vin au changement climatique.

Quels sont les enjeux et les impacts attendus du changement climatique ?

Les participants ont été remis dans le contexte par une brève présentation des enjeux " changement climatique " pour la filière vigne et vin et des grands types d'adaptation qui pouvaient être mobilisés. Depuis un siècle, la température moyenne de l'air a augmenté en France de plus d'un degré et cette augmentation se poursuit à un rythme accéléré. Une augmentation d'un degré supplémentaire d'ici 2050 (soit au total 2°C depuis le début du XXème siècle) est plus que probable. Une augmentation supplémentaire de 4°C d'ici la fin du XXIème siècle est envisageable si les efforts entrepris pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables de cette augmentation de température, ne sont pas suffisants. En parallèle, des modifications du régime des pluies sont probables, même si les tendances sont entachées de beaucoup plus d'incertitudes que pour les températures. Avancée des stades phénologiques et de la date de vendange, sécheresse qui peut conduire à des baisses de rendements, modification des équilibres sucres/acides, de la composition polyphénolique et du profil aromatique sont les conséquences déjà observées des modifications climatiques. Plutôt considérés-pour la plupart-comme positifs pour la région pour l'instant, les impacts attendus d'ici 2050 et au-delà sont plus inquiétants si les tendances se pour-

suivent. Face à cela, la filière a déjà réagi en travaillant pour évaluer et limiter ses émissions de gaz à effet de serres. Par ailleurs des leviers d'adaptation existent ou sont à étudier. Ils peuvent être techniques (pra-

ASSURANCE GRELE SANS DECLARATION DE RECOLTE OPTION GEL POSSIBLE

L'alternative à l'assurance multirisque récolte

- Taux attractifs avec étude personnalisée
- Vous choisissez les capitaux que vous souhaitez assurer par parcelle
- Indemnisation directe sans regarder votre déclaration de récolte
- Experts locaux. Choix des franchises.

ASSURANCES
Laurent Thierry
Spécialiste Assurance GRELE

Tél. : 05 57 51 10 05
Port. : 06 33 29 51 32

- 33500 LIBOURNE - BP 152
- 33450 IZON - 67 avenue du Maréchal Leclerc
- 33890 GENSAC - 1 Grand Rue
- 33420 BRANNE - 4 A Peyrusic

tiques œnologiques et agronomiques, matériel végétal), spatiaux (localisation des plantations), organisationnels et réglementaires. L'adaptation est sans aucun doute à raisonner à différentes échelles et en combinant différents leviers. C'est tout l'intérêt d'une démarche prospective que de se projeter dans le futur pour envisager différentes combinaisons de leviers et réfléchir en termes d'enjeux et conséquences.

Envisager des futurs possibles, définir les chemins qui y conduisent et raisonner une attitude stratégique

Puis avant de porter à la connaissance des participants les quatre scénarios envisagés, les organisateurs ont tenu à rappeler que la prospective n'est en rien prédictive. C'est un exercice collectif qui consiste à éclairer l'avenir en imaginant des " futurs possibles " sur la base de scénarios et de l'analyse de leurs conséquences. Les scénarios, ici les chemins vers les stratégies d'adaptation, n'ont pas vocation à se réaliser tels quels, ils sont juste un outil pour accompagner la réflexion et le positionnement stratégique des acteurs.

La démarche de prospective mise en œuvre ici a été originale. Elle s'est appuyée sur un scénario climatique prédéfini (2° d'augmentation moyenne de température d'ici 2050) avec des conséquences variables dans le Nord et le Sud de la France. Des stratégies d'adaptation très contrastées ont été prédéfinies et tout l'exercice de prospective a consisté à définir des chemins conduisant à ces stratégies en combinant des hypothèses de différentes natures (leviers techniques, aspects réglementaires, contexte international pour la filière...). Après plusieurs mois d'élaboration, il était temps de les mettre à disposition des acteurs pour en faire de véritables outils de réflexion stratégique.

Conservatrice, innovante, nomade ou libérale : 4 trajectoires d'adaptation au changement climatique

En 2050, **une stratégie conservatrice** qui vise à modifier le moins possible l'implantation des vignobles et les pratiques à la vigne comme à la cave a été mise en œuvre. La recherche a été peu sollicitée et les acteurs ont subi le changement climatique sans pouvoir bénéficier d'innovations, d'autant moins que les contraintes réglementaires se sont renforcées. La production est devenue aléatoire en quantité et en qualité, le profil des vins a évolué comme le climat. La viticulture s'est rétractée. Cependant certaines IGP constituent encore des îlots de résistance. La valorisation est restée associée au contenu culturel et paysager.

En 2050, **une stratégie innovante** a été mise en œuvre et a permis l'introduction massive d'innovations afin de maintenir le vignoble dans les aires géographiques actuelles, ainsi qu'un profil des vins produits comparable à celui des débuts du XXIème siècle. Il a fallu que la recherche soit fortement sollicitée pour produire des connaissances utiles pour le développement d'innovations, dans un contexte où les attentes sociétales en matière d'environnement et de santé sont devenues de plus en plus prégnantes, et où l'espace agricole a été réglementé pour réserver les terres les plus fertiles aux productions alimentaires. La gouvernance de la filière a intégré tous les acteurs concernés.

En 2050, **l'adoption d'une stratégie nomade** a conduit à la migration progressive du vignoble vers des zones plus favorables à l'intérieur des aires actuelles (accès à l'eau, altitude, moindre exposition) ou de manière plus importante vers des régions plus septentrionales. Il fallait " échapper " aux nouvelles conditions climatiques et conserver le profil des vins du début du XXIème siècle que les consommateurs apprécient toujours, alors que les contraintes sociétales sur l'alcool et la santé publique ont imposé à la filière de se concentrer sur la réduction des intrants. De nouveaux vignobles sont apparus et le modèle des AOP est fortement questionné.

En 2050, les limites réglementaires et géographiques du secteur ont été repoussées par la filière vigne et vins avec **une stratégie libérale**. Pour en arriver là, il a fallu autoriser les opérateurs individuels à mettre en œuvre les techniques et à planter des vignobles comme ils le souhaitent tout en se conformant aux exigences réglementaires accrues en matière environnementale et sanitaire. Ce contexte s'est avéré favorable à l'apparition de nouveaux investisseurs et au négoce qui ont réussi à transporter ailleurs les réputations acquises. De plus en plus de vins technologiques ont été élaborés et l'accès à la R&D a été privatisé, ce qui a fragilisé les entreprises de production traditionnelles.

Quels enjeux et conséquences de ces stratégies pour les acteurs ?

Les participants ont ensuite travaillé en petits groupes pour envisager les enjeux et conséquences de chacune de ces trajectoires, sur les aspects techniques, sociétaux, sur les segments de marchés concernés, les acteurs et les territoires impactés, et finalement les organisations de gouvernance de la filière dont le rôle pourrait être modifié. Après quelques hésitations, pour caler les attentes des organisateurs et clarifier les questions à renseigner, les débats ont été intenses et nourris, et de nombreuses idées sont remontées. En résumé : sur le plan technique, il apparaît que les acteurs sont bien au fait des techniques qui pourraient être mobilisées pour chacune des trajectoires. Quelques innovations

*Plantation main et machine
Complantation à la mini-pelle
Installation de palissage*

Conseils techniques

05 57 40 16 73



DUVIGNEAU
PÉPINIÈRES VITICOLES

Plants traditionnels et pots
Plants en tiges hautes
Multiplication de vos sélections

Financements

duvigneau.net

Plants & Services de Qualité

moins courantes ont été citées comme la culture sous ombrage ou l'artificialisation des conditions de production pour la trajectoire nomade. A ce niveau, les inquiétudes concernent l'accès à l'eau, les coûts de revient de la trajectoire innovante et la perte de diversité de solutions si la recherche est privatisée dans la trajectoire libérale. En matière d'attentes sociétales, des éléments concernant les circuits courts, l'implication des consommateurs, la cohabitation entre acteurs au sein d'un territoire, la perception de la recherche et de l'innovation par les acteurs et les consommateurs, d'utilisation des OGM, d'uniformisation des goûts, de capacité d'entreprendre, de respect de la réglementation, d'avenir de certaines catégories de producteurs sont remontés en positif ou en négatif selon les trajectoires. Que ce soit en termes de segments de marché, d'acteurs et de territoires, l'AOC paraît favorisée par la trajectoire conservatrice, elle fait l'objet d'inquiétudes pour les trois autres stratégies qui donneraient plus d'importance, d'après les participants, aux vins sous marque, d'entrée de gamme et au rôle des grandes structures de négoce. De la même manière, les scénarios innovants, nomades et libéraux sont perçus comme menaçants pour les territoires viticoles traditionnels et leurs acteurs locaux avec de faible capacité d'investissement, au profit des investisseurs, du négoce, des grands groupes privés ou coopératifs. La pépinière française et étrangère paraît, elle aussi, favorisée par ces trois scénarios. Finalement si le rôle des Interprofessions et de l'Inao apparaît comme favorisé par la stratégie conservatrice, il est marginalisé pour les autres scénarios qui donnent, quant à eux de l'importance aux structures pourvoyeuses d'innovations qu'elles soient publiques ou privées. Beaucoup d'autres éléments sont remontés, mais il est difficile de les résumer en peu de lignes.



Une volonté forte pour favoriser la stratégie innovante, tout en se préparant à l'advenue des autres trajectoires possibles

A l'issue de la journée, les participants ont été amenés à se prononcer à titre indicatif sur les attitudes stratégiques à adopter pour chacune des trajectoires présentées. Faut-il être proactif pour favoriser ou défavoriser l'une de ces stratégies, faut-il se préparer à l'une d'entre elles ou bien faut-il seulement être vigilant à l'advenue de l'une d'elles ? Suite à quelques minutes de réflexion dans un silence qui traduisait la très forte implication des participants, la grande majorité d'entre eux a exprimé une volonté de préparer activement la mise en place de la stratégie innovante. Mais les trois autres stratégies sont possibles pour plus d'un tiers des participants et il apparaît nécessaire de se préparer à leur mise en place. La stratégie " nomade " qui a laissé les participants sans voix au moment de sa présentation doit faire l'objet d'une veille active.

NOUVELLES ASPIC SÉRIE III

pompesaspic.com

technologie
volumétrique
du double piston
à mouvement
elliptique alterné

POMPES CENOPHILES
POUR TRANSFERTS QUALITATIFS
DU PRESOIR
A LA LIGNE D'EMBOUTEILLAGE

LA
NOUVELLE
RÉFÉRENCE

CORPS EN INOX 316L INJECTÉ
MOTEURS À ÉNERGIE RÉDUITE
FONCTIONNEMENT EN ASEPSIE
NI CAVITATION NI RETOURS INTERNES

par modulateur de fréquence
ou variateur mécanique

**Pompes
Aspic** 
LE RESPECT DU VIN

SANS
PHTALATES
NI BISPHÉNOLS
NATIFS

TwinComm.fr

05 45 32 10 66
pichonneau@wanadoo.fr
06 08 31 07 61

PICHONNEAU SAS
CONSTRUCTEUR À COGNAC

DEPUIS 1950 PARTENAIRE DES PROFESSIONS VINICOLES

Une étape dans l'appropriation de cette thématique par la filière

Le témoignage à chaud de quelques participants a confirmé tout l'intérêt qu'ils portent à cette question, leur optimisme entaché de responsabilité, mais aussi leurs inquiétudes notamment en ce qui concerne les secteurs de la commercialisation. Ils ont exprimé leur volonté de construire leur propre stratégie qui reprendrait des éléments des différentes stratégies présentées. C'était bien l'enjeu de la journée qui peut être considérée tant du point de vue de la participation des acteurs, que de leur implication dans l'exercice tout au long de la journée, comme une réussite. La balle est maintenant dans le camp des acteurs de la filière et la recherche est prête à l'accompagner dans sa réflexion, que ce soit au niveau local ou au niveau national. Des journées de travail sont prévues dans les autres régions viticoles et une réunion nationale est programmée le 11 janvier à l'invitation de FranceAgriMer et de l'Inao pour poursuivre la réflexion.

■ **Nathalie Ollat, UMR Ecophysiologie et Génomique fonctionnelle de la vigne - Inra-Isv**



Le groupe de travail prospective Laccave a été composé de Nathalie Ollat, Jean-Marc Touzard, Eric Duchêne, Inaki Garcia de Cortazar-Atauri et Eric Giraud-Héraud (Inra), de Françoise Brugière et Patrick Aigrain (FranceAgriMer), de Jacques Gautier (Inao), de Hervé Hannin (Ihev-Supagro), et de Benjamin Bois (Université de Bourgogne).

(1) : CSA-Booster (Climate Smart Agriculture) est un consortium d'organismes et d'entreprises européens dont l'objectif est de collaborer au développement d'initiatives contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'agriculture en Europe, la séquestration du carbone, et proposant des solutions d'adaptation pour une agriculture plus résiliente et conservant une productivité élevée

(2) : Le projet Laccave a coordonné des équipes de recherches de l'Inra (Bordeaux, Montpellier, Avignon, Colmar, Angers, Paris), Montpellier Supagro, Bordeaux Sciences

Agro, Cnrs Rennes et Universités de Bourgogne et de Limoges.

S.A.R.L AGRI-VITI SOLUTIONS

Prestations de services



Prix pour une prestation à l'année, **0,65€ par pied**, en fonction de l'état de la vigne, comprenant :

- Taille (divers types)
- Tombée des bois
- Pliage
- Deux épamprages
- Deux levages

Contactez-nous pour toutes demandes de devis
agrivitisolutions@gmail.com / M. Courneau 06 82 97 55 09